



## «BIODIVERSITÉ AQUATIQUE ET SOLUTIONS FONDEES SUR LA NATURE DANS LE DOMAINE DE L'EAU »

Plaidoyer auprès de la communauté internationale, valorisation des savoir-fraçais et échanges

*Mars 2018*

### 1. UNE VOLONTÉ POLITIQUE FRANÇAISE AU PLUS HAUT NIVEAU

La deuxième phase de la Stratégie nationale pour la biodiversité (2011-2020), la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 9 août 2016 et la création de l'Agence française pour la biodiversité ont souligné l'engagement politique français en faveur de la préservation de la biodiversité. Le Plan Climat, lancé le 6 juillet 2017 par le Ministre de la Transition écologique et solidaire, rappelle notamment l'importance de la protection des écosystèmes terrestres et marins pour limiter l'impact et la fréquence des catastrophes naturelles (Axe 18) et annonce que la France lancera des appels à projets pour valoriser et développer les Solutions fondées sur la nature (SFN) et augmentera les financements dédiés à l'adaptation de ses territoires par la mobilisation de ce type de solutions (Axe 19).

### 2. LES ENGAGEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

L'Agenda 2030 fixant les Objectifs de Développement Durable (ODD), les Objectifs d'Aichi du Plan stratégique 2011-2020, et l'Accord de Paris sur le climat en vigueur depuis le 4 novembre 2016 intègrent comme une priorité, au niveau global, la préservation de la biodiversité dans son ensemble. Il en est de même au niveau de l'UICN et au niveau européen avec la Stratégie dédiée pour l'horizon 2020.

L'Appel des 15 000 scientifiques du 13 novembre 2017, qui montre une dégradation accélérée et catastrophique de la biodiversité mondiale, demande explicitement aux Etats et à l'ensemble des acteurs de mettre en œuvre les engagements rappelés ci-dessus dans les délais les plus rapides.

### 3. LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE, UN OUTIL DE RÉSILIENCE DES TERRITOIRES

Les solutions fondées sur la nature sont définies par l'UICN comme les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité. Elles constituent, au sein de politiques de préservation de la biodiversité, une réponse très positive à l'adaptation au changement climatique, complémentaire à d'autres types de solutions plus classiques ; leur développement nécessite un changement important dans l'approche des maîtres d'ouvrage et de leurs organismes de conseils (bureaux d'études...).

Dans le domaine de l'eau, ce constat a donné lieu à un Atelier international les 20-22 septembre 2017 à Paris sur « l'ingénierie écologique et les risques climatiques », que l'Agence de l'Eau Seine Normandie a organisé en partenariat avec l'Agence française

pour la biodiversité, l'UICN, l'IDDRI et le Partenariat français pour l'eau. Les travaux préparatoires à cet événement ainsi que les travaux de la Commission « Ressource en eau et Milieux Aquatiques » de l'ASTEE ont permis, en particulier, de mettre en lumière de nombreux retours d'expériences sur le bassin Seine Normandie, bassin-pilote sur cette question, qui mériteraient d'être davantage valorisés. Les études de cas présentées lors de l'Atelier ont servi à valoriser des projets faisant appel au génie écologique et aux solutions fondées sur la nature en France, en Europe et à l'international.

#### 4. UNE NOUVELLE INITIATIVE DU PARTENARIAT FRANÇAIS POUR L'EAU

Avec le soutien de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et de l'Agence Française pour la Biodiversité et sur la base des résultats de l'Atelier international susmentionné, le Partenariat français pour l'eau met en place **un plan d'action vers l'international sur le thème des solutions fondées sur la nature dans le domaine de l'eau. Ces dernières permettent des co-bénéfices importants à la fois pour la biodiversité, l'adaptation au changement climatique et l'atteinte des objectifs du développement durable. Les objectifs de ce plan d'action sont définis et seront réalisés en concertation totale avec tous les acteurs français concernés, démontrant ainsi la complémentarité des actions et des travaux de chacun.**

Fort de son expérience de plus de 10 ans dans la valorisation de l'expertise française de l'eau et l'assainissement et la création de messages politiques collectifs et en tant que membre du Comité stratégique de la Fondation pour la Recherche et la Biodiversité, le Partenariat Français pour l'Eau entend inscrire ce plan d'action dans l'approche qui est la sienne :

- a. **Construire un plaidoyer français opérationnel à mener dans les enceintes internationales fondé sur un consensus multi-acteurs et contribuer à une mobilisation de même type au plan international ;**
- b. **Valoriser les savoir-faire français, publics et privés, à l'international ;**
- c. **Favoriser les échanges entre les acteurs français et les acteurs étrangers ;**
- d. **Encourager un changement de culture et de comportements auprès des bailleurs de fonds internationaux et acteurs locaux (bailleurs, autorités locales, populations...) en termes de solutions fondées sur la nature ;**
- e. **Faciliter les financements de projets opérationnels et s'assurer d'un suivi et d'un retour d'expérience sur la mise en place de Solutions fondées sur la nature dans le cadre de ces projets;**
- f. **Mobiliser des financements publics et privés pour pérenniser ce plan d'action au-delà de l'année 2018.**

Ce Plan d'action permettra par ailleurs d'accroître la visibilité de ces projets lors d'événements internationaux tels que le Forum mondial de l'eau de Brasilia du 18 au 23 mars 2018, le Forum politique de haut niveau pour la revue des ODD du 9 au 18 juillet 2018 à New York, la Semaine mondiale de l'eau à Stockholm du 26 au 31 août 2018 dont le thème est l'Eau, les écosystèmes et le développement, le Global Climate Action Summit à San Francisco du 12 au 15 septembre 2018, la COP14 sur la Biodiversité du 10 au 22 novembre 2018 à Sharm El-Sheikh (Égypte) et la COP 24 sur le Climat du 3 au 14 décembre 2018 à Katowice (Pologne).

**DUREE DU PROJET DE PREFIGURATION:** 15 décembre 2017 au 15 décembre 2018

#### **PORTEUR ET PARTENAIRES DU PROJET :**

**Porteur :** Partenariat Français pour l'Eau avec une chargée de mission dédiée

**Partenaires financiers :** Agence de l'Eau Seine Normandie, Agence Française pour la Biodiversité, Partenariat Français pour l'Eau

**Comité de préfiguration :** Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, Agence de l'Eau Seine Normandie, Agence Française pour la Biodiversité, Agence Française de Développement, Comité français de l'UICN, IDDRI, OIEau